

## ASSOCIATION FONCIÈRE DE RUMERSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8  
Membres présents : 7  
Affiché le : 01/02/2024

#### SÉANCE DU 25 JANVIER 2024

Sous la présidence de M. Joseph BURGER, Président de l'Association Foncière de RUMERSHEIM

Étaient présents :

Membres titulaires : Mme Anne JOST, M. Bernard GRASSER, M. Pierre LUX, M. Claude KEITH, M. Marcel GRIES, M. Christophe DISS

Membres suppléants : M. Michel WENDLING, M. Jean GILLIG, M. Sébastien HAGER,

Absents : M. le Délégué du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt, M. Jean-Marie EBEL

#### **8. OBJET : MISE EN PLACE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Vu la délibération du bureau en date du 27 janvier 2022 concernant la mise en place de la nomenclature M57,

Le Compte Financier Unique (CFU) est ouvert aux associations foncières sous réserve que leurs documents budgétaires soient dématérialisés. **Ce compte financier unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion.**

Le compte financier unique a plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Après délibération, le Bureau de l'Association Foncière :

- APPROUVE la mise en place du Compte Financier Unique.

#### **APPROUVÉ A L'UNANIMITE**

Pour copie conforme,

Le Président,  
M. Joseph BURGER

Membre du bureau,  
La Maire Déléguée, Mme Anne JOST

